Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 7 (1869)

Heft: 18

Artikel: [Anecdote]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gne; autant prendre un moment de repos là qu'ailleurs.

Et les voilà qui traversent la prairie, disparaissent dans la gorge, et vont tout à leur aise se coucher au-dessus d'un buisson.

Le merle, ou mieux, une infinité de merles, en effet, donnaient là, comme toujours, un concert dont le fini de l'exécution ne laissait rien à désirer. Jaques était ravi, Pierre en extase.

Tout à coup les branches remuent au bord du torrent; nos auditeurs tournent leurs regards du côté où était parti ce bruit léger et voient....

— Pierre, silence et discrétion, dit à voix basse Jaques, qui ferma les yeux et joignit ses mains sur sa poitrine, tandis que le jeune homme devenait incarnat jusqu'aux oreilles.

Le docteur Hermann apparaissait, son bras droit passé autour de la taille de Lisbeth, jeune Oberlandaise au teint rose, aux yeux bleus, aux formes rondelettes et toute potelée.

Que le docteur Hermann sait bien choisir son merle! disait Pierre à part lui.

DULEX-ANSERMOZ.

Capital et intérêts.

HISTOIRE TIRÉE DE LA VIE RÉELLE.

V

Un jour, arriva chez Peltzig un messager venant de la ville. Cet homme lui dit: Hâtez-vous! tisserand Peltzig, votre frère vous attend avec impatience, il touche à son dernier moment.

— Grand Dieu, s'écria Peltzig, mon pauvre frère en est-il à la dernière extrêmité?

— Pauvre! s'écria le messager, plût à Dieu que tous les frères fussent pauvres comme lui; mais hâtez-vous, chez les hommes de son âge, la fin arrive promptement.

Peltzig s'endimancha à la hâte et, au bout d'une heure et demie, il se trouva au pied du lit de ce frère redevenu frère pour lui. Il avait les joues pâles. Il lui tendit les deux mains en lui disant: « viens, bon frère, viens vers moi qui t'ai repoussé si durement. Dieu te recompense de ta prompte arrivée qui me permet de réparer mes torts envers toi. Ah pardonne-moi ma dureté! Vois, le mal de l'apôtre est vrai, l'avarice est une racine qui produit tous les maux. Maintenant, en ce moment suprême, je reconnais ma faute. Que Dieu soit miséricordieux envers moi. Dis, peux-tu me pardonner? frère! Vois! ma pauvre âme est altérée, elle a soif de ton pardon.»

Que Dieu, dans son amour, te pardonne comme je te pardonne, s'écria le tisserand dont les joues amaigries se couvrirent d'un torrent de larmes.

— Merci! merci frère! dit le mourant en se tournant vers la muraille et prenant quelque chose qu'il remit au tisserand; ceci est mon testament et ceci la clef du buffet on se trouve mon argent. Ta misère est finie, frère, voilà vingt mille florins que j'ai amassés en ayant faim comme toi. Prends-les! ils sont pour toi! mais au nom du ciel, gardetoi de l'avarice. Fais du bien, avec cet argent! Elève bien tes enfants, apprends-leur à prier pour leur oncle Pierre; et toi, homme juste! prie pour l'homme qui a été injuste! Ah! maintenant je renais à l'espérance! Dieu me recevra dans ses bras!

Ici le malade, épuisé par ce dernier effort, retomba sur son oreiller, il venait d'entrer dans l'éternité. Le tisserand en pleurs lui ferma les yeux. Il éprouvait une sensation poignante. Dans ce peu de minutes, son frère, pour la première fois, avait été pour lui un frère, et au moment où il allait

épancher son cœur dans le cœur fraternel, ce frère lui était enlevé. Il se retrouvait seul.

Devenu riche si subitement, si inopinément, surtout, le pauvre tisserand ne songea nullement à l'heureuse transformation de son sort, la douleur d'avoir perdu un frère à peine retrouvé absorba toutes ses autres pensées. Il pleura sincèrement. Les larmes inondèrent son visage maigre et pâle. Ces premiers transports passés il s'occupa des soins qui lui incombaient. Il prépara les funérailles qui se firent sans appareil, mais dans un deuil véritable. Puis il remit à la justice le testament. Le défunt y avait déjà déposé un double de même teneur. Tout se trouva en ordre. Il n'y eut pas d'autres formalité à remplir. Il envoya à sa femme un messager pour qu'elle ne s'inquiétât pas de son absence; puis, les funérailles achevées, il s'occupa à examiner l'état de la succession. Elle surpassait toute attente. Les vingt mille florins dont le défunt avait parlé, n'était simplement que l'argent en caisse et les fonds placés sur hypothèque. Le mobilier était considérable, et la grande maison que lui laissait son frère, déduction faite du vaste appartement qu'il allait habiter, rapportait en loyers une somme qui suffisait pour procurer une existence honorable. A la maison attenait un grand et magnifique jardin, et, aux portes de la ville, se trouvait un second jardin qui surpassait le premier en grandeur et en beauté. Peltzig vit alors clairement que le temps de la misère était passé et qu'un meilleur avenir s'ouvrait pour lui et sa famille.

Après avoir tout mis en ordre et en sûreté, il reprit le chemin de Marienthal et rentra dans sa pauvre maison de tisserand, où il était attendu avec impatience. Il apporta à chacun un présent simple et modeste, comme ceux à qui ils étaient destinés. Ce fut, pour toute la maison, un moment de repos plein de sérénité. Peltzig défendit aux siens de rien dire de leur changement de sort dont la nouvelle n'était pas encore parvenue en ces lieux reculés.

En tête à tête avec sa femme, il arrêta ses projets. Ils éprouvaient une certaine douleur à quitter cette maison pourtant si pleine de souvenirs amers. Peltzig avait apporté plus d'argent qu'il ne lui en fallait pour payer ses dettes. Le déménagement se ferait sans bourse délier, car ils n'emportaient aucun meuble pour habiter leur nouvel appartement si richement fourni. Tout arrangé et convenu avec sa chère compagne, le fidèle Peltzig, de l'assentiment de Martha, songea à satisfaire encore à une autre chose qui remplissait leur cœur.

(La fin au prochain numéro).

Un inconnu se présente chez un pharmacien et se fait préparer une ordonnance; il paie avec une pièce de deux francs et une de dix centimes. Il est à peine parti que le commis s'aperçoit qu'on lui a donné une pièce de deux francs fausse. Il raconte sa mésaventure au patron. Celui-ci, le premier moment de dépit passé, lui dit: — Mais les deux sous sont bons. — Oui, Monsieur. — Bah! fit alors le patron avec une insouciance héroïque, ça fait encore un sou de bénéfice.

VIN ROUGE DE FRANCE

Par pièce et demi-pièce, acheté directement chez les propriétaires, dans un des meilleurs vignobles de France. Ce vin, qu'on se charge de rendre à domicile, est excellent pour la table et peut être livré sous toutes garanties. — Chartreuse de 4^{re} qualité.

S'adresser au magasin Monnet, place St-Laurent.

L. Monnet. — S. Cuénoud.